



Fiche d'engagement

◆ L'intervenant Départementale de sécurité routière IDSR

Je soussigné(e) propose à Monsieur le Préfet de la Haute Saône ma candidature en tant qu'Intervenant Départemental de Sécurité Routière du programme « Agir pour la sécurité Routière ». J'ai pris connaissance de la note d'information contenue dans le livret d'accueil et d'engagement de l'IDSR.

Je m'engage notamment à participer aux actions de prévention proposées par la préfecture et les collectivités territoriales et d'en faire un compte rendu succinct. Ma disponibilité minimale est de jours pour au moins un an.

En tant d'IDSR, je m'engage à respecter les règles de circulation et de sécurité et j'adhère aux grands principes de lutte contre l'insécurité routière.

Date :

Signature du volontaire

◆ Le Responsable du service – la Direction ¹

Je soussigné(e) accepte la participation de du programme « Agir pour la sécurité Routière ». J'ai pris connaissance de la note d'information contenue dans le livret d'accueil et d'engagement de l'IDSR.

Je m'engage notamment à ce qu'il (elle) puisse disposer du temps nécessaire pour la réalisation d'actions de prévention proposées par la préfecture et les collectivités territoriales avec une disponibilité minimale de jours pour au moins un an. Il (elle) participera aux réunions annuelles d'information et d'échanges organisées par la Cellule Sécurité Routière ou la préfecture. Il (elle) suivra la formation initiale qui lui sera proposée et dont la durée sera au maximum d'une journée.

La participation sera soumise à une validation hiérarchique et sous réserve des impératifs liés au fonctionnement du service d'origine.

Date :

Signature du chef de Service

Date :

Signature de la Direction

◆ Le préfet

Je vous informe que j'ai retenu votre candidature à la fonction d'Intervenant Départemental de Sécurité Routière du programme « Agir pour la sécurité Routière » et que je prendrai à votre égard un arrêté de nomination pour cette fonction. Mes services vous proposeront prochainement de participer à un stage de formation initiale.

Date :

Le Préfet

¹ A remplir obligatoirement pour les IDSR intervenant dans le cadre de leur activité professionnelle